



MIFE  
Centre Isère

Maison  
de l'Emploi  
Pays Voironnais Sud Grésivaudan

## VAE : Accompagnement

### OBJECTIFS

Rédiger le dossier de faisabilité

Rédiger le dossier de validation : appui méthodologique à la rédaction : identifier les compétences à valoriser au regard du référentiel

Décrire et expliciter les expériences les plus significatives

Se préparer à l'entretien avec le jury

### PUBLIC

Tout public voulant s'engager dans une VAE

**Pré requis** : Vérifier les exigences du certificateur : formations obligatoires ....

**Délai d'accès** : Prise de connaissance de la candidature sur France VAE sous 2 jours ouvrés et prise de contact avec le candidat sous 8 jours ouvrés pour fixer une date de 1<sup>er</sup> entretien

### DUREE : 50h (Maxi.)

Le calendrier est en lien avec le parcours personnalisé et co-construit avec votre AAP. Il est défini en fonction de vos besoins, des dates définies par les certificateurs et de la certification choisie.

### Accompagnement sur une durée de 6 à 8 mois

### TARIF :

Prise en charge

France VAE / France Travail

### LIEU DE FORMATION :

MIFE Maison de l'Emploi et de la Formation des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan

Immeuble Le Quartz

40, Rue Mainssieux – CS 80363

38516 VOIRON cedex

### OU

Maison de l'Economie

7 rue du Colombier

38160 Saint-Marcellin

### CONTACT :

Secrétariat Maison de l'Emploi des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan

Adresse : 40 Rue Mainssieux

CS 80363 - 38516 VOIRON

### MODALITÉS D'ACCÈS

#### INSCRIPTION

Tel/mail : 04 76 93 17 18

maison.emploi@paysvoironnais.com

### ACCESSIBILITÉ :

Les besoins des personnes en situation de handicap sont identifiés et pris en compte.

Accessible à toute personne en situation de handicap – Bus et Gare SNCF à proximité – Parkings payants  
Places de stationnement adaptées

### CONTENU

#### Appui à la rédaction du dossier de faisabilité

- Co-construction du parcours de validation
- Rédaction du dossier de faisabilité
- Transmission au certificateur

#### Description du dossier à remplir et analyse de l'expérience

- Présentation du dossier de validation et ses différentes parties
- Appropriation du référentiel de la certification et ou des blocs de compétences visés
- Aide au choix des situations professionnelles à développer

#### Appui à la rédaction du dossier d'expériences

- Présentation de son cadre d'intervention, son organisation de travail et définir sa fonction, ses missions
- Choix des activités ou des situations professionnelles les plus significatives
- Accompagnement dans l'explicitation des situations
- Lecture et corrections des écrits réalisés
- Guidance tout au long de la rédaction du dossier d'expériences : apports méthodologiques, points d'étape de la rédaction, apporter des conseils rédactionnels etc. ...
- Appui technique : mise en page, insertion d'objet, etc.
- Aide à l'élaboration d'une bibliographie
- Maintien de la mobilisation tout au long du parcours

#### Préparation au jury

- Identification des points importants à transmettre lors du passage devant le jury
- Apports théoriques
- Entraînement du candidat à présenter son expérience, ses compétences et motivations pour le projet.
- Analyse du résultat et des préconisations du jury
- Élaboration d'un plan d'action

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Le participant est accompagné par un Architecte Accompagnateur de Parcours (AAP) conseiller/référent unique, expert en VAE, tout au long de son parcours
- L'accompagnement s'organise sous forme d'entretiens individuels (en présentiel et/ou à distance) et/ou d'ateliers collectifs.
- Entretiens d'exploration de l'expérience et d'explicitation des activités
- Simulations d'entretiens pour la préparation du candidat au jury
- Pédagogie active et participative

### ÉVALUATION

Tout au long du parcours en fonction des objectifs définis lors des entretiens :  
Vérification de la complétude du livret 2 et de son dépôt  
Prise en compte des retours du jury et des résultats finaux de validation  
Enquête de satisfaction

MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DES PAYS VOIRONNAIS ET SUD GRESIVAUDAN – MIFE CENTRE ISERE

40, rue Mainssieux – CS 80363 - 38516 VOIRON cedex – Tél. 04 76 93 17 18 – maison.emploi@paysvoironnais.com – www.emploi-paysvoironnais.org

SIRET n° 13000130800019 - APE : 8413Z - Numéro d'activité (NDA) : 82380420038 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

**FICHE PRODUIT mise à jour 15/04/2024**

# TABLEAU DES TARIFS

## Montant de la prestation

Le montant de la prestation est fixé selon les modalités suivantes : Les heures d'accompagnement individuel ou collectif seront justifiées à l'aide d'un émargement signé

### Tableau des tarifs pour un parcours VAE sur une certification visée en totalité :

Service	Tarif horaire maximum	Volume horaire maximum
Faisabilité, suivi administratif et comptable du dossier et entretien post-jury	Forfait 300€ net	Forfait
Accompagnement individuel	70€/h net	30
Accompagnement collectif	35€/h net	20
Compléments formatifs	25€/h net	70
Frais de Jury	Forfait 350€ net	Forfait

Il est à noter que le parcours est à adapter au besoin du candidat au regard de son objectif de certification, de son profil et de sa situation. Ainsi, un parcours peut n'être constitué que d'heures d'accompagnement individuel par exemple.

Le nombre d'heures précisées dans le tableau est bien l'indication du maximum possible et non ce qui doit être prescrit systématiquement